



# Stages de navigation - Saison 2014



**BELEM**

STAGE	PARCOURS	DATE	DUREE	PRIX	ASSURANCE
Stage 1	La Seyne sur mer - Bastia	du 14 au 17 mars	4 jours	680 €	+ assurance 23,80 €
Stage 2	Bastia - Naples (Italie)	du 18 au 21 mars	4 jours	680 €	+ assurance 23,80 €
Stage 3	Naples - Syracuse (Italie)	du 24 au 28 mars	5 jours	850 €	+ assurance 29,75 €
Stage 4	Syracuse - Dubrovnik (Croatie)	du 1er au 5 avril	5 jours	850 €	+ assurance 29,75 €
Stage 5	Dubrovnik - Trieste (Italie)	du 7 au 11 avril	5 jours	850 €	+ assurance 29,75 €
Stage 6	Venise - Venise (Italie) <b>COMPLET</b>	22 avril	1 jour	180 €	+ assurance 6,30 €
Stage 7	Venise - Dubrovnik (Croatie) excursion à Šibenik	du 1er au 7 mai	7 jours	1 210 €	+ assurance 42,35 €
Stage 8	Dubrovnik - Dubrovnik (Croatie) escale aux bouches de Kotor	du 10 au 14 mai	5 jours	870 €	+ assurance 30,45 €
Stage 9	Dubrovnik - Athènes (Grèce) passage du canal de Corinthe	du 15 au 21 mai	7 jours	1 210 €	+ assurance 42,35 €
Stage 10	Athènes - Athènes (Grèce) escale sur une île des Cyclades	du 23 au 27 mai	5 jours	870 €	+ assurance 30,45 €
Stage 11	Athènes - Héraklion (Crète) escale sur une île des Cyclades	du 2 au 5 juin	4 jours	700 €	+ assurance 24,50 €
Stage 12	Héraklion - La Valette (Malte)	du 7 au 14 juin	8 jours	1 360 €	+ assurance 47,60 €
Stage 13	La Valette - Bonifacio	du 17 au 22 juin	6 jours	1 020 €	+ assurance 35,70 €
Stage 14	Bonifacio - Marseille	du 23 au 26 juin	4 jours	680 €	+ assurance 23,80 €
Stage 15	Marseille - Nice	du 30 juin au 3 juillet	4 jours	680 €	+ assurance 23,80 €
Stage 16	Nice - Port Vendres	du 7 au 11 juillet	5 jours	850 €	+ assurance 29,75 €
Stage 17	Port Vendres - Malaga (Espagne)	du 14 au 21 juillet	8 jours	1 360 €	+ assurance 47,60 €
Stage 18	Malaga - Lisbonne (Portugal)	du 23 au 27 juillet	5 jours	850 €	+ assurance 29,75 €
Stage 19	Lisbonne - La Corogne (Espagne)	du 29 juillet au 2 août	5 jours	850 €	+ assurance 29,75 €
Stage 20	La Corogne - Bayonne	du 4 au 8 août	5 jours	850 €	+ assurance 29,75 €
Stage 21	Bayonne - Pauillac <b>COMPLET</b>	du 11 au 13 août	2 jours	340 €	+ assurance 11,90 €
Stage 22	Pauillac - Bordeaux	14 août	0,5 jour	80 €	+ assurance 2,80 €
Stage 23	Bordeaux - Nantes <b>COMPLET</b>	du 18 au 21 août	4 jours	680 €	+ assurance 23,80 €
Stage 24	Concarneau - Saint Brieuc <b>COMPLET</b>	du 28 au 30 août	2,5 jours	425 €	+ assurance 14,88 €
Stage 25	Saint Brieuc - Saint Malo	du 1er au 4 septembre	4 jours	680 €	+ assurance 23,80 €
Stage 26	Saint Malo - Ouistreham	du 8 au 11 septembre	4 jours	680 €	+ assurance 23,80 €
Stage 27	Ouistreham - Brest escale aux îles Scilly	du 15 au 20 septembre	6 jours	1 040 €	+ assurance 36,40 €
Stage 28	Brest - Saint Nazaire	du 21 au 24 septembre	4 jours	680 €	+ assurance 23,80 €
Stage 29	Nantes - Lorient	du 29 sept. au 2 octobre	4 jours	680 €	+ assurance 23,80 €
Stage 30	Lorient - Saint Nazaire	du 6 au 9 octobre	4 jours	680 €	+ assurance 23,80 €

**Pour tout complément d'information, contactez la Fondation Belem**

Par e-mail à : [contact@fondationbelem.fr](mailto:contact@fondationbelem.fr)

Par fax au : 01.58.40.48.47

Par courrier : 5 rue Masseran – 75007 Paris

Par téléphone au : 01.58.40.46.46

(du lundi au vendredi, 9h-12h – 14h-17h)



## Extrait des Conditions de participation aux stages

**Qui peut faire un stage à bord du Belem ?** Les stages sont accessibles à tous à partir de 14 ans. Les adolescents de 14 et 15 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

**Compétences maritimes :** Aucune compétence maritime n'est requise pour participer à un stage à bord du Belem. Il s'agit d'un navire école : chaque embarquement est une initiation à la vie et la manœuvre d'un trois-mâts du XIX<sup>ème</sup> siècle, encadré par un équipage professionnel. Les stages sont ouverts à tous, débutants, amateurs et marins expérimentés.

**Aptitude physique :** Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la voile à bord du Belem vous sera demandé (document fourni par la Fondation lors de votre réservation, à faire compléter par votre médecin). La vie à bord d'un navire présente en effet un certain nombre de contraintes et de risques. Il convient d'une façon générale de s'assurer que votre état de santé soit compatible avec l'embarquement.

**Si vous avez un doute, la Fondation vous recommande de consulter votre médecin avant d'effectuer votre inscription.** Plus de détails sur les pathologies incompatibles avec un embarquement sur [www.fondationbelem.com](http://www.fondationbelem.com), ou sur simple demande aux coordonnées ci-dessus.

## Extrait des Modalités d'inscription, de paiement et d'annulation

### Pour s'inscrire...

Les inscriptions s'effectuent prioritairement sur le site internet de la Fondation.

#### 1. Sur le site [www.fondationbelem.com](http://www.fondationbelem.com)

Il vous suffit de suivre le processus de réservation accessible depuis la page d'accueil, ou dans la rubrique Embarquer > Stages de navigation, en choisissant un ou plusieurs stages pour une ou plusieurs personnes, en renseignant le ou les formulaires, puis de procéder au paiement en ligne de votre réservation (paiement sécurisé SPPlus Caisse d'Epargne).

Un acompte (30% du prix du stage + 100% assurance) vous sera prélevé après validation de votre réservation par la Fondation Belem (délai de 72h env.), et vous accèderez à la dernière étape de votre inscription en ligne (page à accès personnel sur le site [www.fondationbelem.com](http://www.fondationbelem.com)). Le solde de votre réservation (70% du prix du stage) sera automatiquement prélevé 30 jours avant le début du stage.

Vous serez informé par e-mail à chaque étape de votre inscription.

#### 2. Par courrier

Si vous n'êtes pas en mesure de vous inscrire sur le site internet, la Fondation vous adressera un formulaire d'inscription par courrier, email ou fax sur simple demande. Il vous suffira ensuite de le renvoyer complété à la Fondation, accompagné du règlement de votre réservation. Après validation par la Fondation, les documents nécessaires à la finalisation de votre inscription vous seront adressés. Vous devrez les renvoyer à la Fondation dans les meilleurs délais. Le règlement de votre réservation devra être complet au plus tard 30 jours avant le début de votre stage.

Les règlements peuvent se faire par chèque, virement ou chèques-vacances.

## Modification, annulation et remboursement de votre réservation

### 1. Annulation par le stagiaire

Les conditions de modification et d'annulation de votre réservation varient en fonction de la date à laquelle vous en informez la Fondation. Les remboursements sont effectués par la Fondation dans les conditions suivantes :

- 61 jours \* et plus avant le départ : remboursement des montants versés, déduction faite de frais de dossier de 46€ par personne inscrite ;

- de 60 jours à 31 jours \* avant le départ : la Fondation conserve le premier versement à hauteur de 30 % du prix du stage ;

- 30 jours \* et moins avant le départ : le montant versé reste acquis à la Fondation Belem dans son intégralité.

La cotisation pour l'assurance annulation complémentaire n'est pas remboursable. \* Semaine calendaire

L'assurance annulation à laquelle vous souscrivez lors de votre inscription vous permet d'être remboursé des sommes versées, à l'exclusion de la cotisation d'assurance, et déduction faite de la franchise par personne inscrite, dès lors que la demande d'annulation est justifiée par l'une des causes prévues dans l'extrait des conditions d'assurance figurant dans le dossier d'inscription. Le courrier d'annulation doit être accompagné d'un justificatif approprié (certificat médical, etc.)

### 2. Annulation par la Fondation Belem

La Fondation se réserve la faculté d'annuler un stage à tout moment. La totalité des versements est alors restituée sans frais.

### 3. Modification de stage

Aucune demande de changement de stage ne pourra être prise en compte à moins de quinze jours du départ du stage.

## Extrait des Assurances

- La responsabilité de la Fondation Belem à l'égard des stagiaires est régie par les dispositions de la loi du 18 juin 1966 sur les contrats d'affrètement et de transport maritime. La Fondation Belem couvre cette responsabilité à l'égard des participants et des tiers par le biais d'une police d'assurance P&I Club souscrite auprès d'un Club de premier plan membre de l'International Group of P&I, qui fait bénéficier toute personne qui embarque à bord du Belem d'une garantie assistance et rapatriement.

- Une garantie « individuelle accident » est incluse dans le prix du stage.

- Chaque stagiaire souscrit lors de la réservation de son stage une garantie annulation obligatoire dont la prime s'établit à 3,5 % du prix du stage.

**Fondation Belem-Programme 2014 susceptible de modifications.  
Seul le programme en ligne sur [www.fondationbelem.com](http://www.fondationbelem.com) fait foi.**